



LES MODALITÉS D'ACCUEIL EN DÉCHETERIE

Votre situation	Sous contrat de redevance SICTOM				Hors territoire SICTOM ou hors contrat de redevance SICTOM	
	CAS 1 Foyers particuliers	CAS 2 Professionnels, associations, administrations	CAS 3 Professionnels et associations	CAS 4 Administrations	CAS 5 Professionnels et associations	CAS 6 Administrations
Modalités d'accès	Accès libre	Les dépôts en déchèterie le samedi sont interdits.				
Cartons						
Ferailles						
Déchets végétaux dont souches d'arbres <15 cm						
Tout-venant : mobilier, objets plastiques, élément de carrosserie, objets divers hors d'usage en dehors des autres bennes	2m ³ par jour	< 2m ³ par jour Si > 2m ³ /j = carte d'accès Hors territoire du SICTOM ou hors redevance SICTOM, voir cas 5 ou 6	> 2m ³ par jour et < 4m ³ par jour Carte de 4 dépôts* ou 12 dépôts* Pour les dépôts journaliers au-delà du cas 2	> 2m ³ par jour et < 4m ³ par jour Carte de 12 dépôts* Pour les dépôts journaliers au-delà du cas 2	Dépôt facturable dès le 1 ^{er} dépôt Carte de 4 dépôts* ou 12 dépôts Pour les dépôts journaliers au-delà du cas 2	Dépôt facturable dès le 1 ^{er} dépôt Carte de 12 dépôts*
Textiles (si dépôts bornes = gratuit)		Refusé				
Gravats						
Déchets électriques et électroniques						
Déchets dangereux Produits pâteux (type peintures, acides, bases, aérosols, phytosanitaires, essences, colles, solvants vernis, cires, produits de traitement du bois, produits photographiques, filtres à huiles)	Autorisé	Refusé	Se renseigner auprès du gardien pour le dépôt 60 litres par semaine avec carte de dépôt déchets toxiques Carte annuelle*	Refusé	Se renseigner auprès du gardien pour le dépôt 60 litres par semaine avec carte de dépôt déchets toxiques Carte annuelle*	Refusé
Piles et accumulateurs, batterie au lithium véhicule électrique, huiles de vidange, huile de friture, néons, batteries, radiographies			Refusé		Refusé	
Pneumatiques	Collectes exceptionnelles	Refusé		Contactez le SICTOM	Refusé	